



Bilan et évolution de l'alternance dans la branche de la métallurgie à fin 2023

— SEPTEMBRE 2024 —



Pays de la Loire

À RETENIR



Le nombre d'alternants au sein de la région a **augmenté de 48 %** depuis 2020, un chiffre légèrement supérieur au niveau national (+42 %).



La part de femmes alternantes dans la région a **considérablement augmenté** depuis 2019 (de 12 % à 13 %), mais semble atteindre un plateau autour de 22 %.



Un mouvement de montée en qualification global est observé depuis 2020 (46 % des alternants préparaient un BAC+3 et au-delà en 2020 contre 52 % en 2023).



L'alternance constitue une opportunité majeure d'insertion professionnelle, avec un taux d'insertion remarquable de 84 % dès les six premiers mois pour les spécialités cœur de métier de la métallurgie.



Les alternants représentent **5,0 %** des effectifs salariés de la métallurgie dans la région.

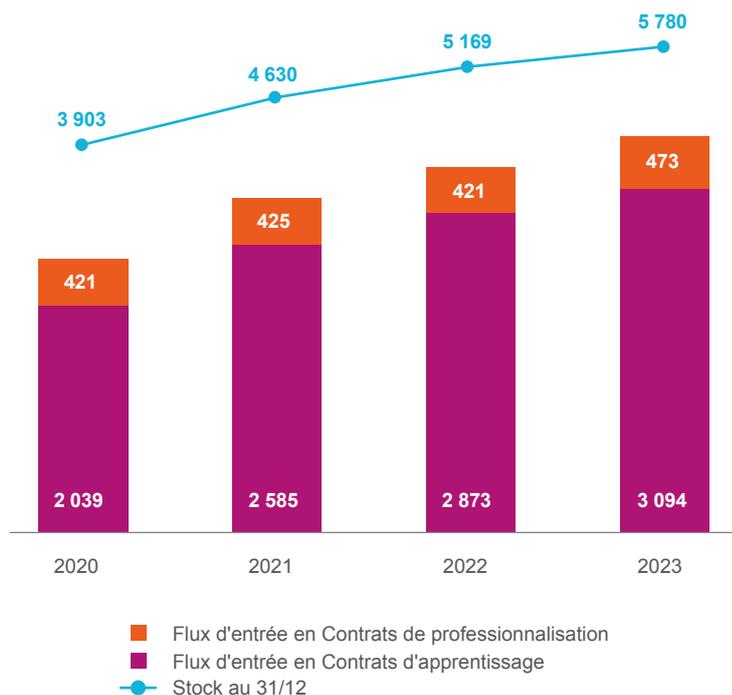


Un établissement sur 3 emploie au moins un alternant.

ÉVOLUTION GLOBALE DE L'ALTERNANCE

5 780 alternants dans **1 349 entreprises** (**1 454 établissements**) de la branche sont formés dans **120 organismes de formation de la région**

Évolution du flux d'entrées et du stock d'alternants dans la région



Le coin méthode

Le stock correspond à l'effectif d'alternants sous contrat à une date donnée. Le flux correspond au nombre de contrats démarrés pendant une période donnée.



13%
de contrat
de profession-
nalisation

87%
de contrat
d'apprentissage

Le nombre d'alternants a connu une forte croissance depuis 2020 (+48 % en stock) et tout particulièrement entre 2020 et 2021 avec une hausse de 22 % des entrées en alternance.

La part d'alternants dans la région est relativement équivalente à celle au niveau national.

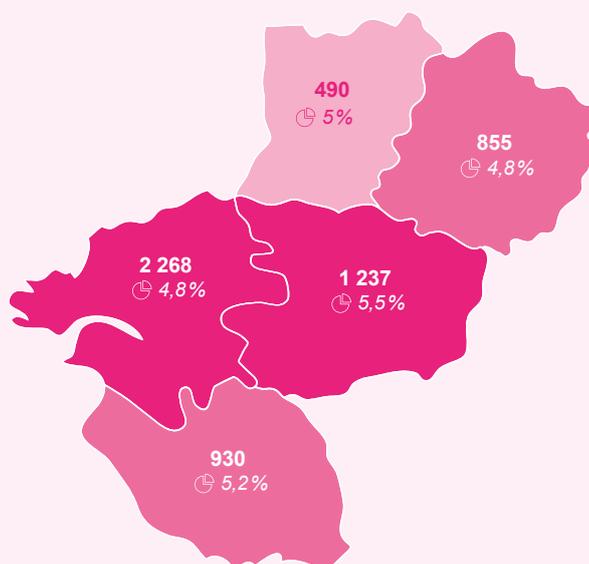
Ils représentent 5,0% des effectifs salariés dans la région contre 5,1% en France. Leur poids par département varie de 4,8% à 5,5%. Les alternants sont relativement surreprésentés en Maine-et-Loire.



Nombre d'alternants (stock)



Poids des alternants parmi les salariés

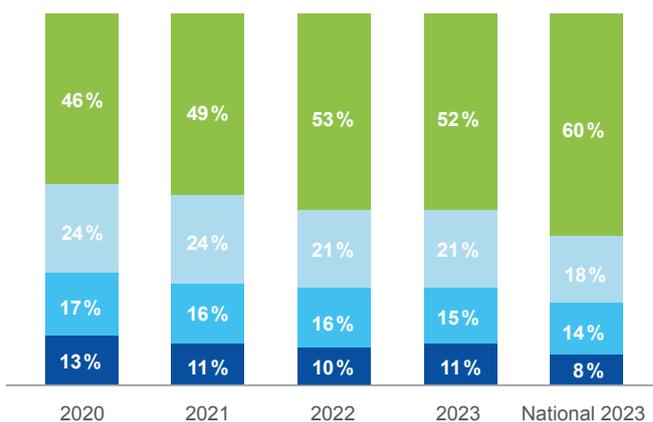


PROFIL DES ALTERNANTS



7 alternants sur 10 suivent des formations industrielles

Évolution du niveau visé par les alternants selon leur année de démarrage



Un mouvement de montée en qualification global est observé depuis 2020. Le transfert de formations BAC+3 et au-delà sous statut étudiant vers des contrats d'apprentissage peut notamment expliquer cette hausse des niveaux de qualification visés par les alternants. Les formations visant un niveau post-bac représentent 73% des alternants, celles visant un niveau BAC+3 et au-delà 52% des alternants.

- Niveaux 1 à 3
- Niveau 4
- Niveau 5
- Niveau 6, 7 et 8

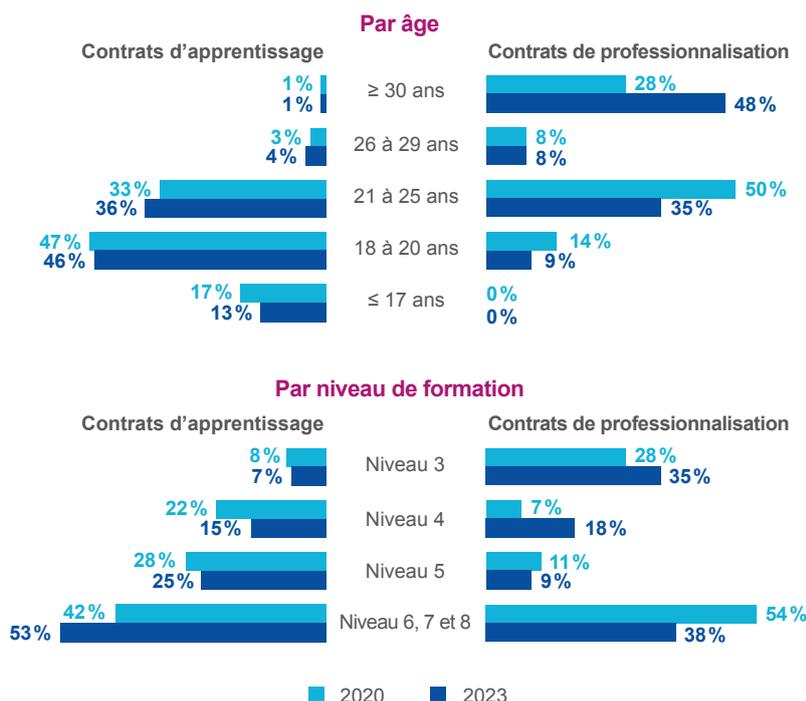


23% des nouveaux alternants de la région sont des femmes contre 12% en 2019.

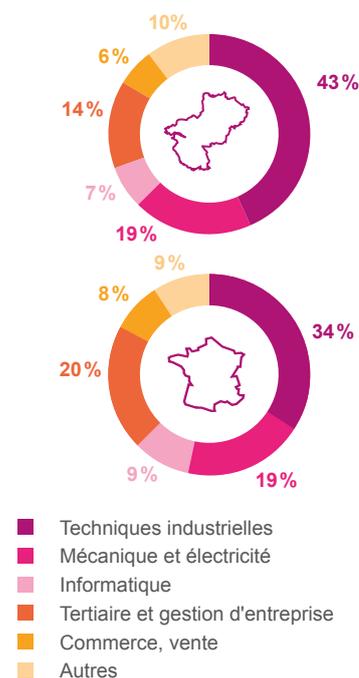


1,3% des nouveaux alternants de la région sont reconnus en situation d'handicap contre 1,5% au niveau national.

Répartition des alternants selon le type de contrat (stock)



Répartition des alternants selon la spécialité de formation (stock)



Source : OPCO 2i – Traitement Olecio

PROFIL DES ALTERNANTS

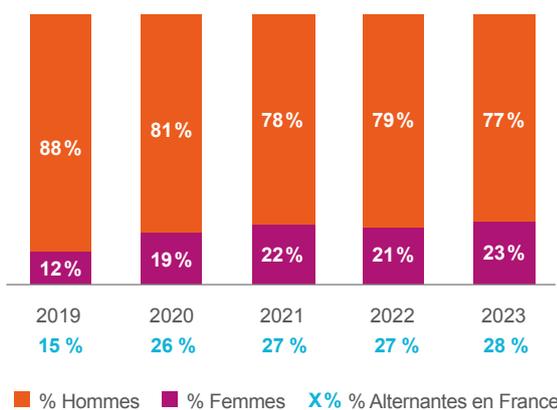


Zoom sur les questions de genre

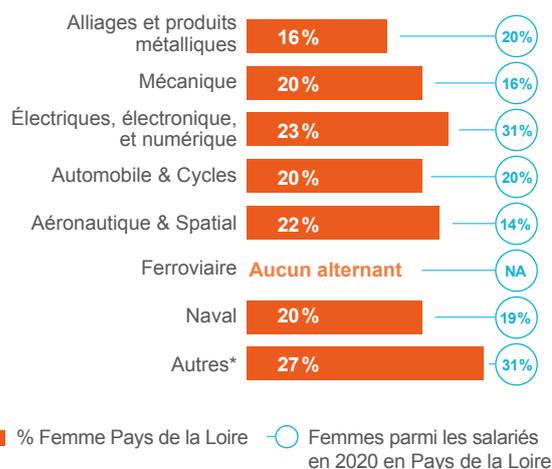
La **part de femmes alternantes** dans la région a considérablement augmenté depuis 2019 (de 12% à 13%), mais **semble atteindre un plateau** autour de 23%.

Le **niveau de formation visé par les femmes** en alternance **est stable** entre 2019 et 2023.

Évolution des entrées en alternance par genre



Part des femmes alternantes par secteur en 2023 (stock)

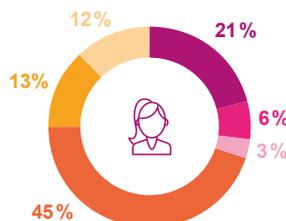
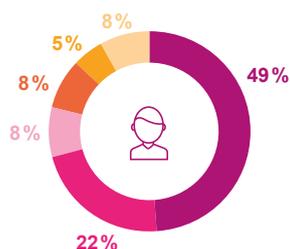


22% des salariés de la région sont des femmes.

*Autres : établissements enregistrés sur des codes APE hors des codes conventionnels (sièges sociaux, ingénierie, numérique...)

Répartition des alternants par spécialité de formation selon le genre (stock)

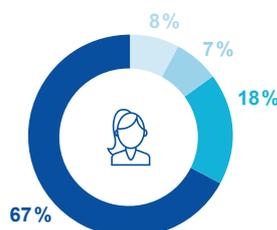
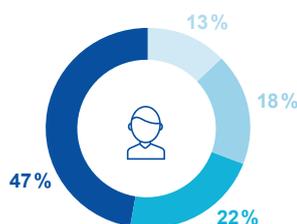
Il est important de noter que les **spécialités suivies sont très genrées**. Ainsi seuls **30%** des alternantes suivent des spécialités industrielles contre 79% d'hommes.



- Techniques industrielles
- Mécanique et électricité
- Informatique
- Tertiaire et gestion d'entreprise
- Commerce, vente
- Autres

Répartition des alternants par niveaux de formation visés selon le genre (flux)

La **différence de niveau visé selon le genre est particulièrement marquée** au niveau régional sur les entrants de l'année 2023 (67% des femmes visent un niveau 6,7 ou 8 contre 47% des hommes.)



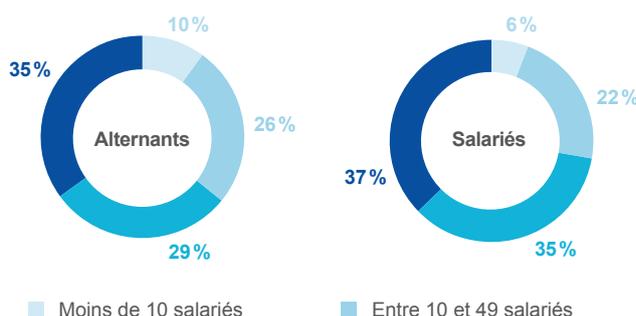
- Niveaux 1 à 3
- Niveaux 4
- Niveaux 5
- Niveaux 6, 7 et 8

Source : OPCO 2i – Traitement Olecio

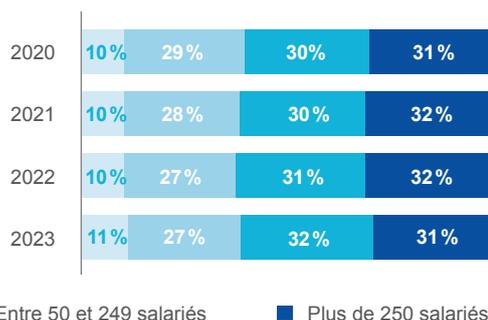
LES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS⁽¹⁾

42% des établissements et 39% des entreprises de la région emploient au moins un alternant (+ 5 pts par rapport à 2020)

Répartition des alternants sous contrat au 31/12/2023 (stock) et des salariés de la branche selon la taille des établissements employeurs

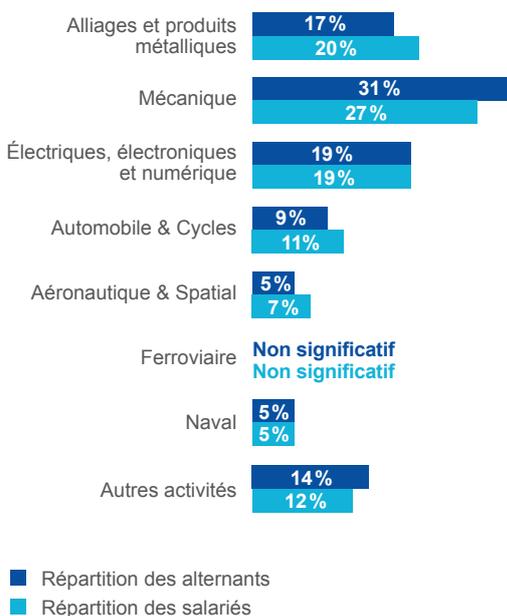


Évolution de la répartition des alternants selon la taille des établissements employeurs (par année d'entrée en alternance - flux)



Répartition des alternants selon le secteur des établissements employeurs (stock)

La répartition des alternants de la région par secteur est restée stable entre 2022 et 2023. Le poids des alternants par rapport au poids des salariés diffère dans deux secteurs, la mécanique où les alternants sont légèrement sur-représentés et l'alliage et produits métalliques où ils sont légèrement sous-représentés.



Part des établissements employeurs d'alternants par département de la région Pays de la Loire



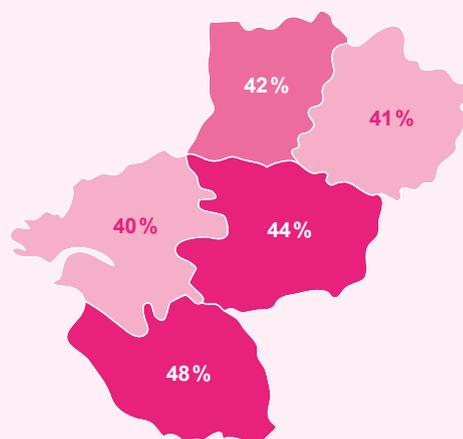
42% d'établissements employeurs dans la région (contre 35% au niveau national)



3,9 alternants (en moyenne) par établissement employeurs (contre 4,4 niveau national)



Part d'établissements employeurs d'alternants



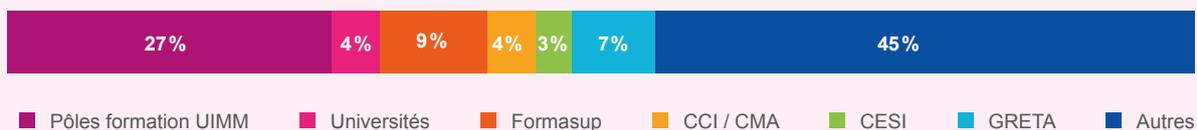
Source : OPCO 2i – Traitement Olecio

⁽¹⁾ Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement rattachée à l'entreprise. Une entreprise (code SIREN) est constituée d'autant d'établissements (code SIRET) qu'il y a de lieux différents où elle exerce son activité.

UN REGARD SUR LES FORMATIONS

21 organismes de formation (17%) forment 80% des alternants

Répartition des alternants selon le type d'organisme de formation (stock)



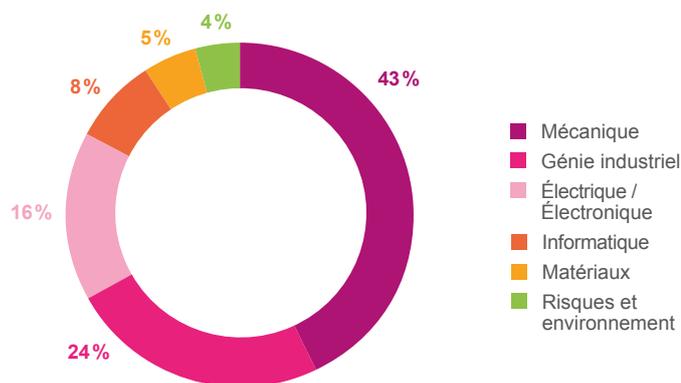
TOP 5 des formations les plus suivies au sein de la région Pays de la Loire (stock)

- 1 BAC PRO Technicien en chaudronnerie industrielle
- 2 BTS Conception des processus de réalisation de produits
- 3 BTS Maintenance des systèmes
- 4 BTS Conception de produits industriels
- 5 BTS Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle



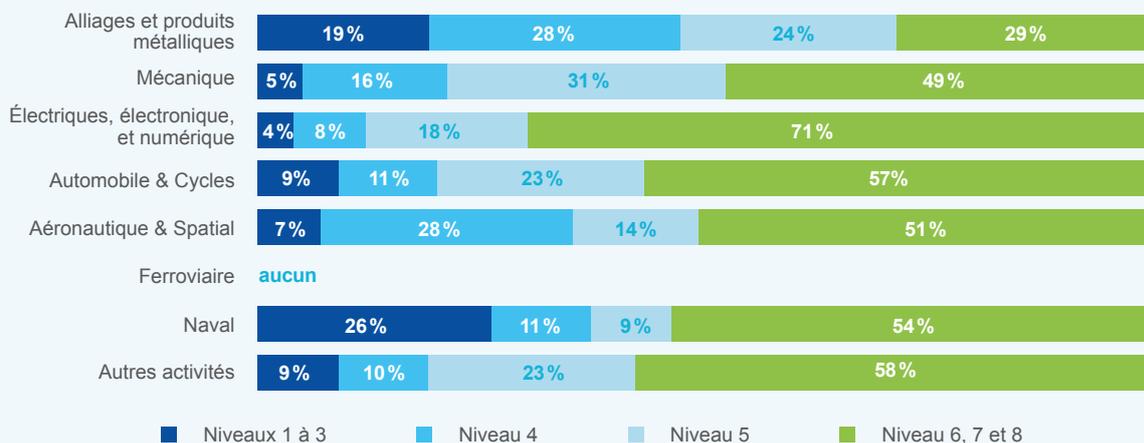
Ces 5 certifications représentent **14%** des alternants de la région.

Répartition des alternants préparant un diplôme d'ingénieur selon les spécialités (stock)



12% des alternants préparent un diplôme d'ingénieur.

Répartition des alternants par niveaux de formations visés et par secteur (stock)



UN REGARD SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Dans le Pays de la Loire, le taux d'insertion des alternants est de 84% dès les six premiers mois pour les spécialités cœur de métier de la métallurgie. Ce taux a baissé de 5 points dans la région depuis 2019

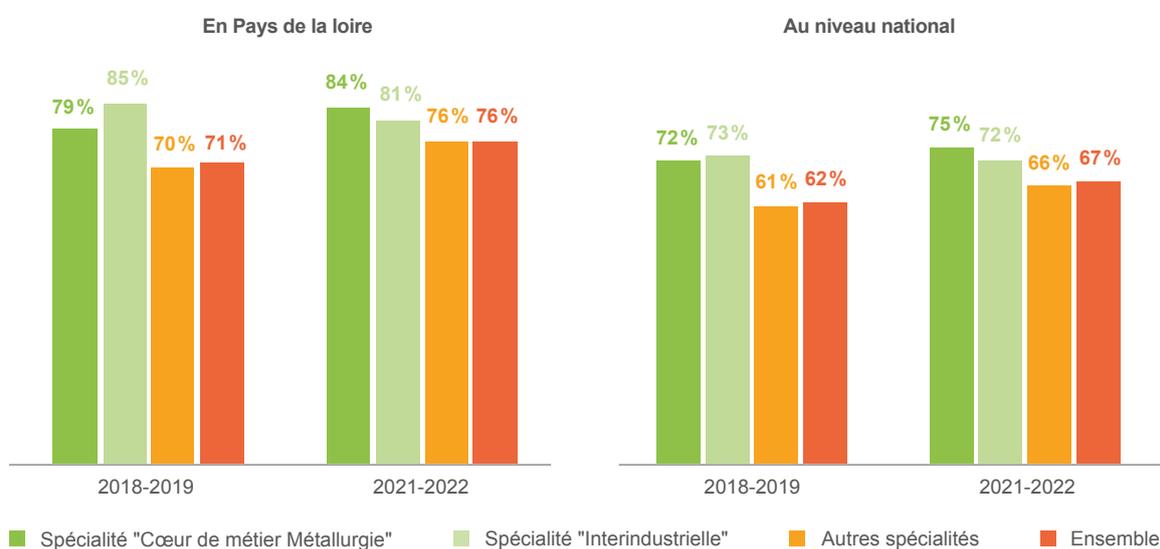
À l'issue de leur alternance dans une entreprise de la métallurgie, les alternants de la promotion 2019 (données au niveau national)

Leur situation	1 an après	3 ans après
Ont été embauchés dans la même entreprise	27%	20%
Ont été embauchés dans une autre entreprise de la branche	12%	15%
N'intègrent pas la branche	61%	65%

Nota bene : Les éléments ci-dessus ne présentent que la vision des alternants qui quittent la branche Métallurgie après leur formation (quelle que soit la spécialité de formation suivie). Les entreprises de la branche embauchent également des anciens alternants formés dans d'autres branches.

Source : Données AGIRC-ARRCO – Traitement Olecio

Taux d'insertion* à 6 mois dans l'emploi des alternants par spécialité de formations (toutes branches confondues**, niveaux 3, 4 et 5, hors poursuite d'études)



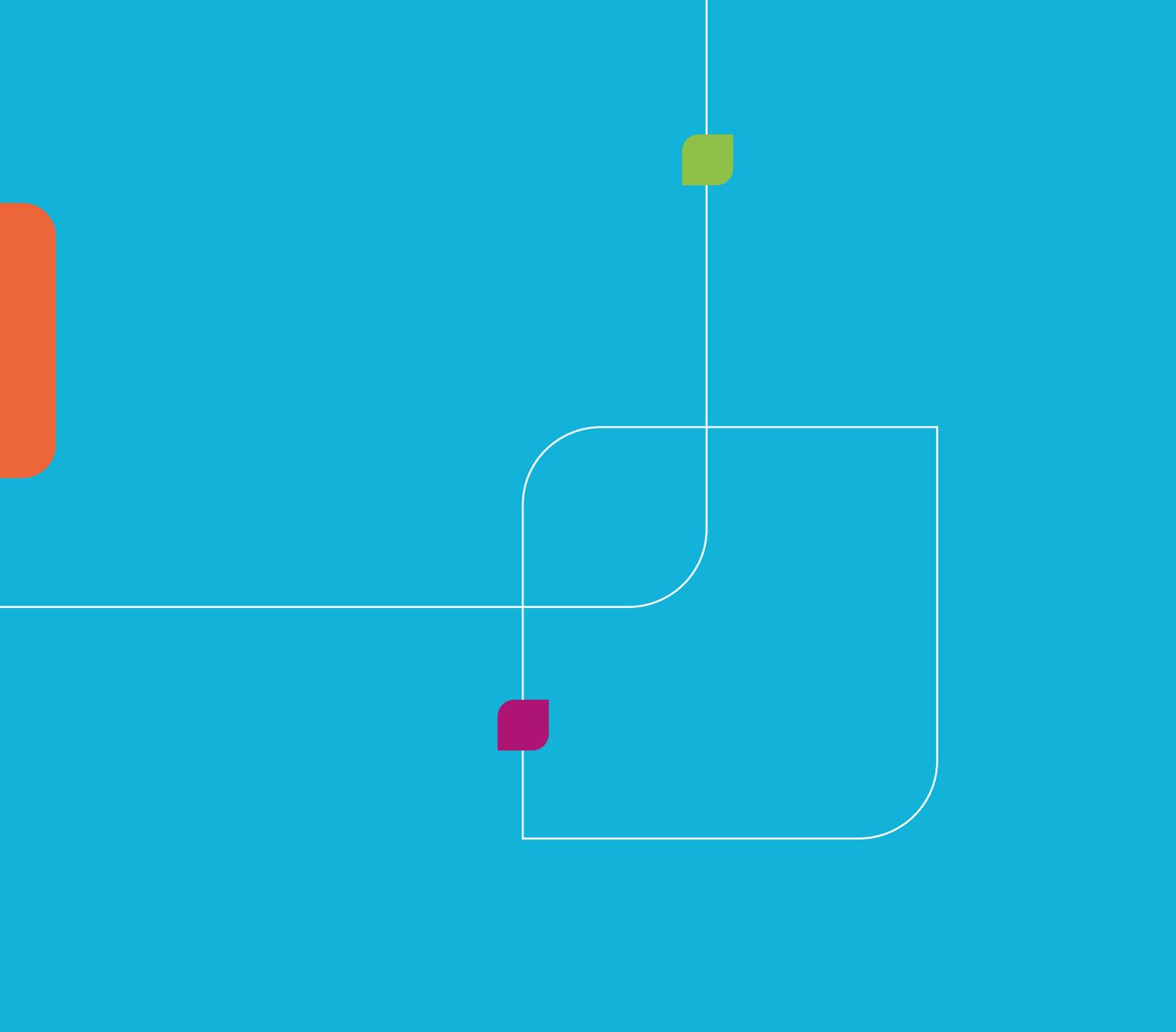
Source : OPCO 2i & Inserjeunes – Traitement Olecio



Le coin méthode

* Le taux d'insertion professionnelle rapporte le nombre de personnes en emploi par rapport à la population totale. Le taux d'insertion est défini comme le taux net d'emploi c'est-à-dire la part des diplômés occupant un emploi, quel qu'il soit, sur l'ensemble des diplômés présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage).

** Le taux d'insertion concerne les certifications mises en œuvre dans l'ensemble des branches ; ces certifications ont été regroupées suivant les spécialités de la métallurgie.



Création : thalamus-ic.fr



Observatoire
paritaire de la
Métallurgie



COMPÉTENCES
INDUSTRIES

Retrouvez l'ensemble des livrables sur
www.observatoire-metallurgie.fr